

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 34

Ayant donné un Pouvoir : 02

Absent : 00

Ne prenant pas part au vote : 00

Votants : 36

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 36

Pour : 36

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 19**

Secrétaire de séance :

Philippe VITTOZ

Date de la convocation :

22/04/2026

34 présent(e)s : *Avressieux* : MM. MENUUEL André, REGALLET Paul. *Belmont-Tramonet* : MM. GROS Sébastien, MARTIN Pascal. *Champagneux* : Mme LO BONO Angéline, M. LACROIX Gilles. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. ETIENNE Christian, MONTAGNE Erick. *La Bridoire* : Mmes JOURDAN Véronique, BECHEROT Nathalie, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mmes BERTEAU Maëva, POTELLE Carine, YACONO Céline, MM. GOURHANT Yann, SAVARY Sébastien, TAVELLA Jean-Franck. *Rochefort* : M. ARGOUT Yves. *Saint Béron* : Mme COLRAT Christelle, MM. LAINARD Jean-Pierre, PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes CHARANCE Régine, PICARD Marie-France, POLLET Laurence, RIVE Nathalie, MM. JACQUEMIER Nicolas, KREBS Jean-Marie, PARCORET Régis, PERROUD Régis. *Sainte Marie d'Alvey* : Mme CORNET Romance. *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

02 pouvoirs : M. DESBOIS Nicolas à Mme ANDRE Valérie, Mme PLASSAIS Catherine à Mme COLRAT Christelle.

00 absent(e) :

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS VAL GUIERS ;**

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu les statuts du CIAS Val Guiers,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16/07/2020 fixant les dispositions suivantes :

Composition du Conseil d'administration du CIAS Val Guiers :

- Le Président de la communauté de communes, Président de droit du conseil d'administration du CIAS,
- 13 membres élus au sein du conseil communautaire ;
- 13 membres nommés par le Président de la communauté de communes au sein de la Société civile.

Répartition des sièges des « membres élus » :

- 2 représentants pour la commune de Pont de Beauvoisin ;
- 2 représentants pour la commune nouvelle de S^t Genix-les-villages ;
- 1 représentant par commune pour les 9 autres communes.

Mode de scrutin : uninominal

MONSIEUR LE PRESIDENT,

PROPOSE au Conseil communautaire, qui accepte à l'unanimité, de ne pas voter au scrutin secret mais de voter à main levée.

Se portent candidats : 13 délégués communautaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- Vu les résultats du scrutin identique pour chaque délégué :

36 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention

➤ **DESIGNE** les 13 membres du Conseil communautaire ci-dessous pour siéger au sein du conseil d'administration du CIAS Val Guiers :

Communes	13 membres élus au sein du Conseil communautaire
Avressieux	André MENUET
Belmont-Tramonet	Sébastien GROS
Champagneux	Gilles LACROIX
Domessin	Valérie ANDRE
La Bridoire	Véronique JOURDAN
Pont de Beauvoisin	Maëva BERTEAU Carine POTELLE
Rochefort	Yves ARGOUD
S ^t Béron	Catherine PLASSAIS
S ^t Genix les Villages	Régine CHARANCE Régis PARCORET
S ^{te} Marie d'Alvey	Romance CORNET
Verel de Montbel	Christian CEVOZ MAMI

➤ **MANDATE** le Président pour faire le nécessaire.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 07/05/2026,

LE PRESIDENT,
Paul REGALLET



LE SECRETAIRE,
Philippe VITTOZ